



ÉTABLISSEMENT

OPH Cannes Pays de Lérins (06)
22 boulevard Louis Négrin
06150 Cannes

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : OPH Cannes Pays de Lérins (06).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Prestations de 4D pour les besoins de l'OPH Cannes Pays de Lérins et de la SOCACONAM.
Description: Prestations de 4D pour les besoins de l'OPH Cannes Pays de Lérins et de la SOCACONAM. Le présent marché concernent les prestations de dératisation, désinfection, dépigeonnisation et désinsectisation pour les besoins de l'OPH et de la SOCACONAM. Il s'agit d'un groupement de commandes dont le coordonnateur est l'OPH. Pour le poste 1 : prestations préventives concernant les opérations de désinsectisation et dératisation. Les prestations donnent lieu à un marché ordinaire traité à prix global et forfaitaire Pour le poste 2 : prestations correctives concernant différents insectes et prestations diverses Accord cadre à bons de commande passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1°, R. 2161-2 à R. 2161-5 et R. 2162-1, R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique. Pour l'OPH CPL La valeur de l'ensemble des prestations est définie de la manière suivante : Montant minimum annuel 25 000 HT/ Montant maximum annuel 200 000 HT -Pour la SOCACONAM La valeur de l'ensemble des prestations est définie de la manière suivante : Sans montant minimum annuel/ Montant maximum annuel 50 000 HT.
Identifiant interne: 24/247.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 90923000. 90921000. 90922000.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur**

Informations complémentaires du marché: 1000000 EUR.
Informations complémentaires du marché: 1000000 EUR.

2.1.4 Informations générales

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion****Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: 24/247.

Titre: Prestations de 4D pour les besoins de l'OPH Cannes Pays de Lérins et de la SOCACONAM..

Description: Le présent marché concernent les prestations de dératisation, désinfection, dépigeonnisation et désinsectisation pour les besoins de l'OPH et de la SOCACONAM. Il s'agit d'un groupement de commandes dont le coordonnateur est l'OPH. Pour le poste 1 : prestations préventives concernant les opérations de désinsectisation et dératisation. Les prestations donnent lieu à un marché ordinaire traité à prix global et forfaitaire Pour le poste 2 : prestations correctives concernant différents insectes et prestations diverses Accord cadre à bons de commande passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1°, R.2161-2 à R. 2161-5 et R. 2162-1, R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique. Pour l'OPH CPL La valeur de l'ensemble des prestations est définie de la manière suivante : Montant minimum annuel 25 000 HT/ Montant maximum annuel 200 000 HT -Pour la SOCACONAM La valeur de l'ensemble des prestations est définie de la manière suivante : Sans montant minimum annuel/ Montant maximum annuel 50 000 HT La durée de validité de l'accord-cadre est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. La première période court à compter de la date de notification du marché pour une durée de 12 mois. La première période court à compter de la date de notification du marché jusqu'au 31/12/2025, puis de 12 mois pour les périodes suivantes. Cette

dernière est reconductible de manière tacite 3 fois. P1 : De la notification au 31/12/2025 P2 : Du 01/01/2026 au 31/12/2026 P3 : Du 01/01/2027 au 31/12/2027 P4 : Du 01/01/2028 au 31/12/2028 Le présent accord cadre est reconductible de manière tacite 3 fois par période de 12 mois dans la limite des 48 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction du pouvoir adjudicateur 4 mois au plus tard avant la date anniversaire, le présent accord cadre sera considéré comme tacitement reconduit. Toutefois, le titulaire peut refuser la reconduction par anticipation. Dans ce cas il devra par décision motivée, notifier son refus au pouvoir adjudicateur par LRAR 6 mois au plus tard avant la date anniversaire du marché. A défaut de refus express avant ce délai, le titulaire sera alors tenu d'accepter la reconduction. Le marché pourra, par anticipation, être reconduit pour 12 mois, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 90923000. 90921000. 90922000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Les résidences concernées par le présent marché sont celles faisant partie du patrimoine de l'O.P.H et de la SOCACONAM.
Ville: Cannes la Bocca.
Code Postal: 06150.
Pays: France.
Informations complémentaires: Patrimoine de l'OPH Cannes et de la Socaconam..

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 02/12/2024.
Date de Fin: 31/12/2025.
Autre durée: Illimité

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.
Description: Pour les modalités de reconduction il convient de se référer au règlement de consultation..

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1000000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.
Description : Il convient de se référer au règlement de consultation..

Type : Capacité technique et professionnelle.
Description : Il convient de se référer au règlement de consultation..

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :
Description : Il convient de se référer au règlement de consultation..

Critère Qualité :
Description : Il convient de se référer au règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 25/11/2024 à 12:00.
Soumission électronique : Requête
Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.
Description : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551-12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect

des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences « Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 4 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas d'attribution de l'accord-cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 100.

Un système d'acquisition dynamique est impliqué : 100.

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPH Cannes Pays de Lérins (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : OPH Cannes Pays de Lérins (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : OPH Cannes Pays de Lérins (06)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : OPH Cannes Pays de Lérins (06)

Organisation qui traite les offres : OPH Cannes Pays de Lérins (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : OPH Cannes Pays de Lérins (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 27060002600016.

Adresse postale : 22 boulevard Louis Négrin.

Adresse postale : 22 boulevard Louis Négrin.

Ville : Cannes.

Code postal : 06150.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marches@ophcannes.net.

Téléphone: +33 493481222.

Télécopieur: +33 493473905.

Adresse internet: <http://www.ophcannes.net>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 170600050.

Adresse postale : 18 Av. des Fleurs.

Ville : NICE.

Code postal : 06050.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Téléphone: +33 334920413.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :c2674f1a-ffc2-4e92-a2b1-5fe92438ed2e

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 22/10/2024 à 10:10.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.